



Invitation

À L'INAUGURATION

des nouveaux
commerces

6 juin 2025



ÉPARGNES
mairie



FRANCE 
RURALITÉS

PROGRAMME

de l'inauguration



17h

Accueil des participants

17h30

Coupure du ruban des commerces,
découverte de la plaque inaugurale

17h45

Discours des officiels

18h30

Parcours découverte

19h

Cocktail dînatoire



“

Épargnes,
un village en mouvement,
tourné vers l'avenir !

”



Frédéric DURET
Maire d'Épargnes



Chères Épargnaises, Chers Épargnais,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe municipale et moi-même, vous convions à l'inauguration des commerces, point d'orgue des travaux réalisés sur notre belle commune, ces 5 dernières années.

Depuis 5 ans nous avons engagé une profonde rénovation de nos équipements, de nos services, de nos structures de fonctionnement techniques et administratives. Plusieurs facteurs concomitants nous obligent et nous incitent à la réussite de nos actions.

En effet, notre attractivité croissante est un signal constructif qui conditionne nos choix, nos décisions, tout en préservant la force de notre identité, au cœur du territoire.

Notre distinction « Village d'Avenir » en plus d'être une reconnaissance, apporte un soutien actif dans nos démarches.

Je tiens à remercier tous ceux qui par leurs encouragements, et l'intérêt porté à nos réalisations participent au dynamisme général. Notre tissu associatif, également très dense contribue à la perception positive d'Épargnes dans son environnement. Plus généralement merci à toutes les forces vives de notre commune, qui par leurs actions donnent un sens à notre Village! Il est à la fois un patrimoine et un état d'esprit !



ÉPARGNES *attractive*



Un peu d'histoire...

Au XIX^e siècle Épargnes connaissait une population de plus de 1500 habitants, dotée de commerces de bouche, d'habillement, de services et même d'une salle de cinéma. La ruralité était un mode de vie concentré autour du bourg avec un développement de hameaux.

Le XX^e siècle, sa succession d'évènements, de guerres ravageuses, allant de la désertification rurale à la concentration des hypercentres de distribution contribuèrent largement à une baisse significative de notre population.

Au XXI^e siècle nos communes rurales tout en répondant à leurs exigences premières, sont sollicitées également pour être en capacité d'apporter des services et ainsi faciliter la vie quotidienne de ses hôtes.

Depuis quelques années, de nouvelles aspirations émergent, caractérisées par une plus grande envie de nature, de terroir et d'authenticité. L'attrait pour les campagnes et les villages en est une parfaite illustration.

Autre exemple de ce besoin de « retour aux sources », le développement des activités de pleine nature, cyclistes et sportives.

L'époque est au recentrage des commerces

dans les bourgs, favorisant ainsi la vie de quartier, l'échange entre nous, c'est ainsi que nous forgerons notre collectif du quotidien !

En réponse à cette évolution nécessaire, nous avons entrepris dès 2020, des travaux conséquents de la voirie du centre bourg (trottoir, réfection de la route, éclairage public, enfouissement des lignes téléphoniques et électriques). La création de nouveaux commerces est la suite logique de cette stratégie de développement.

C'est toute notre mission !

Avec une progression significative de notre démographie lors du dernier recensement, dont de nombreuses familles avec enfants, qui ont permis le maintien de l'école.

Les commerces que nous inaugurons aujourd'hui, en associant la qualité à la proximité, le service à la facilité répondent aux attentes des Épargnais.

Au cœur de cette dynamique, Épargnes conforte la valorisation de l'ensemble de son patrimoine, qu'il soit agricole, viticole, public ou privé !



Église



Mairie



Fête du Pineau et des terroirs



Hameaux



Journée du patrimoine



École

ÉPARGNES, labellisé

Village d'avenir



« Village d'avenir » est le dernier-né des programmes de revitalisation de France.

Pour le gouvernement, il s'agit de montrer les efforts consentis envers les territoires ruraux, longtemps les oubliés d'un état qui ne jurait que par la métropolisation. Ce programme s'adresse aux communes rurales de moins de 3500 habitants, à raison d'une vingtaine par département (18 en Charente-Maritime). Pour la fin d'année

2023, c'est ainsi que 2458 communes françaises ont été labellisées « Villages d'avenir ». Le label « Villages d'avenir » vise à accompagner tout type de projet structurant, répondant aux besoins quotidiens des habitants, ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune : habitat, mobilités, services au public, transition énergétique, gestion de l'eau, attractivité économique, patrimoine, loisirs, etc.

Ce programme d'ingénierie, piloté par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), vise à proposer un accompagnement technique aux villages qui portent un projet de revitalisation. Pour ce faire, l'Etat a recruté des chefs de projet (1 à 2 par département) qui vont être les interlocuteurs chargés d'aider les communes à monter les projets. Ces chefs de projet dépendent des préfectures.

Rôle des chefs de projet :

- **Lancement** d'un diagnostic
- **Mobilisation** de l'ingénierie nécessaire à la définition des projets
- **Préparation et rédaction** des cahiers des charges et passation des travaux
- **Identification et recherche** des moyens de financements
- **Vigilance** vis-à-vis de la conformité du projet
- **Suivi** de la réalisation des projets dans la phase des travaux, etc. Cet accompagnement durera de 12 à 24 mois selon les besoins.

Pour la Charente-Maritime, le chef de projet choisi par la préfecture est M. Laurent Salmon, qui aura donc en charge les 18 communes labellisées.

La commune d'Épargnes a donc été labellisée « Village d'avenir » fin 2023 . Le chef de projet, aura pour mission d'accompagner notre commune dans ses futurs projets, à savoir :

- **Installation** des commerces
- **Aménagement** du nouveau quartier en face de l'église
- **Étude** de faisabilité dans le dossier de Soullignac (équipements sportifs et voirie)
- **Rénovation** des équipements pour la restauration (cantine scolaire)
- **Étude** concernant le tracé et la réalisation d'une voie douce entre les deux communes de Cozes et Épargnes (pédestre et équestre)
- **Aide** à la recherche de financements dans ces différents dossiers.



Véritable encouragement à la poursuite de notre action, avec France Ruralité nous travaillons à l'évolution progressive de notre commune. Ce dispositif

nous apporte un soutien important de l'état, qui, avec un œil bienveillant nous accompagne dans nos multiples actions au service des Épargnais.

LES NOUVEAUX *commerces*



Coop Atlantique s'installe à Épargnes

Pour quelles raisons avez-vous choisi la commune d'Épargnes ?

En tant que coopérative, Coop Atlantique s'intéresse aux projets qui présentent un modèle économique viable pour les commerçants que nous accompagnons. C'est le cas à Épargnes, où l'offre commerciale était incomplète et où le besoin d'un nouveau

service pour les habitants, comme pour les visiteurs de passage, était évident.

La proximité avec notre entrepôt et notre siège historique à Saintes a aussi été un facteur décisif : cela permet de gérer le projet de manière plus efficace et cohérente.

Enfin, l'ambition et l'implication des élus locaux ont fortement compté. Pour qu'un

commerce fonctionne durablement, il faut une vraie dynamique collective – élus, associations, habitants – et nous avons senti cette volonté à Épargnes.

Quel rôle a joué la municipalité dans ce projet ?

La commune a rempli, selon nous, les quatre rôles clés dans la réussite d'un tel projet.

- Premièrement, elle nous a proposé un local adapté à nos besoins, bien placé, avec une bonne visibilité.
- Deuxièmement, le maire, M. Duret, a été présent et facilitateur tout au long du projet : disponible, à l'écoute, et très impliqué.
- Troisièmement, sur le plan économique, il était essentiel d'avoir un loyer qui permette à notre commerçant de vivre correctement de son travail. Nous ne pouvons pas exiger un service de qualité (horaires élargis, ouverture le dimanche, disponibilité...) sans garantir une rémunération juste.
- Enfin, sur le long terme, la commune joue un rôle dans la communication autour du magasin : signalétique, relais dans les bulletins municipaux, et mise en relation avec les acteurs de la vie locale (associations, écoles, etc.) sont autant de leviers essentiels.

Quels sont les avantages, les atouts des futurs services rendus par la COOP ?

Nos magasins sont tenus par des commerçants indépendants, que nous sélectionnons pour leur professionnalisme, leur sens du commerce et leur capacité de gestion.

Nous les accompagnons pour assurer leur réussite.

Un magasin Coop, c'est avant tout :

- Une grande amplitude horaire pour s'adapter aux besoins des clients.
- Un point de vente propre, moderne, avec une attention particulière portée à l'hygiène.
- Un accueil chaleureux et un commerçant impliqué.
- Un assortiment optimisé, sans rupture, avec une forte présence des produits U (environ 35 % de l'offre).
- Des prix compétitifs, alignés avec les pratiques du commerce de proximité.
- Des services complémentaires : dépôt de pain, gaz, presse locale, livraison à domicile, voire service de colis selon les besoins locaux.
- Les clients sociétaires peuvent aussi bénéficier d'une carte de fidélité qui permet de cagnotter 2 % sur leurs achats.

Enfin, fidèle à notre identité coopérative, nous tenons à faire vivre l'économie locale. Si des producteurs locaux souhaitent être référencés et respectent nos exigences en matière de qualité et de traçabilité, nous les encourageons à collaborer avec le commerçant du magasin.



Autres RÉALISATIONS



City Parc



Ateliers municipaux



Relais de chasse



Parvis de l'église



Cuisine salle des fêtes



Salle des associations

BUDGET GLOBAL

INVESTI EN 5 ANS

2 900 000 €*

* Equipement en matériels inclus, hors voirie communale et réfection des canalisations d'eau.

SUBVENTIONS OBTENUES

PRÈS DE

2 000 000 €

SOIT ENVIRON 70 % ! HORS ÉQUIPEMENT.



BUDGET DE
FONCTIONNEMENT
ANNUEL MOYEN
DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

800 000 €

TRÉSORERIE
MOYENNE
DEPUIS 5 ANS

220 000 €

INCIDENCE FISCALE
DE LA PART COMMUNAL
ET PAR HABITANT

0 €



“ *Nous comptons sur votre présence
pour partager ce moment
et faire vivre ensemble notre village !* ”



ÉPARGNES
mairie

1 Place de la Mairie - 17120 ÉPARGNES - 05 46 90 72 50